

Conseil d'Administration n° 5
Lundi 5 juillet 2021 à 18 h 00

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

ACADEMIE DE NANTES

Collège Alexandre Soljenitsyne
AIZENAY

Année scolaire : 2020-2021

Numéro de séance : 5

Date de convocation : 22 juin 2021

Présidence de Monsieur ROBIN Franck

Quorum : 15

Nombre des présents : 20

Nombre d'absents excusés : 8

SOMMAIRE	Décision	page	Numéro d'acte	Pièces jointes	N°
DES QUESTIONS TRAITÉES	Avis				
	Vote				
	Extrait			désignation	
	Motion				
I- Fonctionnement :					
- Fermeture estivale.	Extrait	3			
- Bilan annuel des sanctions.	Extrait	4			
- R.G.P.D.	Avis	4	93		
II- Affaires pédagogiques et éducatives :					
- Préparation de la rentrée 2021-2022.	Vote	6	94		
- Liste des manuels scolaires.	Avis	7	95		
III- Affaires financières :					
- Fonds sociaux.	Extrait	8			
- Contrats et conventions.	Vote	8	96 et 97		
- C.O.P.	Vote	9	98 et 99		
- D.B.M.	Vote	10	100		
- Tarifs.	Extrait	10			
IV- Questions diverses					
- VIGIPIRATE.	Extrait	11			
- Service civique.	Extrait	11			
- Prochaine réunion.	Extrait	12			

Signatures

Le Président de séance,
Franck ROBIN

La Secrétaire de séance,
Magalie DELISLE

Conseil d'Administration n° 5
Lundi 5 juillet 2021 à 18 h 00

PRESENCE AU CONSEIL

Séance du : 5 juillet 2021

Qualité		Titulaires			Suppléants					
		Nom-Prénom	P	A	E	Nom-Prénom	P	A	E	
Administration	Chef d'établissement	ROBIN Franck	X							
	Adjoint	WALLEZ Carole	X							
	Gestionnaire	DELISLE Magalie	X							
	CPE	KERZULEC Fabienne	X							
Elus locaux	Collectivité de rattachement	HERMOUET Mireille		X	X					
	Collectivité de rattachement	LEBOEUF Alain		X	X					
	Groupement de commune	ADELEE Serge	X							
	Commune siège	PONZO Marjorie		X	X					
Personnalité qualifiée		LEMOINE Aurélie		X	X					
S/Total			5	4	4					
Personnels de l'établissement	Personnels d'enseignement	REMAUD Alexina		X	X					
		GUILLOTEAU Fabien	X							
		LIEURADE Sophie	X							
		SICARD Estelle	X							
		ROGGY Paul-Vincent	X							
		BORDIN Lucile	X							
		CHEVET Magalie	X							
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de sante	PANIER Nicolas	X							
		FERRE Vanessa	X							
		BEDEL Joël	X							
	S/Total			9	1	1				
	Parents d'élèves et élèves	Elus parents d'élèves	LEAU Christophe	X						
			PERRIN Nadia		X					
BERTIN Mariannick				X	X					
GUILLARD Pascale			X							
CAPO BOURDET Alice			X							
BOIDIN Pascal			X							
TURPIN Virginie			X							
Elèves		BRIAND-ROBIN Sacha		X	X					
		TESSON Océane	X							
		BITOUZE Clémence		X	X					
S/Total				6	4	3				
Total				20	9	8				

Conseil d'Administration n° 5 Lundi 5 juillet 2021 à 18 h 00

19 membres présents à 18 h 05, le président ouvre la séance du conseil d'administration.
Le secrétariat de séance est pris en charge par un représentant des Membres de droit, Madame Magalie DELISLE.

Monsieur le Président du Conseil d'Administration propose l'adoption du procès-verbal du Conseil d'Administration n° 4, séance du lundi 17 mai 2021.

Pour : 19 voix

Abstention : 0 voix

Contre : 0 voix

Monsieur le Président du Conseil d'Administration propose ensuite au vote l'ordre du jour ainsi modifié :

I- Fonctionnement :

- Fermeture estivale.
- Bilan annuel des sanctions.
- R.G.P.D.

II- Affaires pédagogiques et éducatives :

- Préparation de la rentrée 2021-2022.
- Liste des manuels scolaires.

III- Affaires financières :

- Fonds sociaux.
- Contrats et conventions.
- C.O.P.
- D.B.M.
- Tarifs.

IV- Questions diverses

- **VIGIPIRATE.**
- **Service civique.**
- **Prochaine réunion.**

L'ordre du jour du lundi 5 juillet 2021, ainsi modifié, est adopté à l'unanimité.

Pour : 19 voix

Abstention : 0 voix

Contre : 0 voix

Arrivée à 18 h 07 de M. Christophe LEAU.

I- Fonctionnement

➤ *Fermeture estivale.*

Le collège Alexandre Soljenitsyne sera totalement fermé du **samedi 17 juillet 2021** au **dimanche 22 août 2021** inclus.

Les secrétariats (Direction et Gestion) seront fermés à partir du mercredi 13 juillet 2021 et accueilleront à nouveau le public, à compter du jeudi 26 août 2021.

Durant la période de fermeture du collège, la Police Municipale d'Aizenay assurera des visites afin de vérifier que tout se passe bien au collège. Une clef leur sera remise si besoin en cas d'urgence.

Conseil d'Administration n° 5 Lundi 5 juillet 2021 à 18 h 00

➤ *Bilan annuel des sanctions.*

Dans le contexte de l'émotion suscitée par l'agression d'un professeur du lycée Branly à Créteil avant les vacances de la Toussaint 2018, Jean-Michel Blanquer, Ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, a réuni le mercredi 31 octobre 2018 les Recteurs d'académie sur le thème de la sécurité à l'école. Parmi les mesures annoncées, Monsieur le Ministre a demandé que soit présenté au conseil d'administration, le bilan annuel des sanctions.

Monsieur le Principal précise qu'un délai de 2 jours est laissé aux familles entre la notification de la mise en œuvre du contradictoire et la notification de la sanction.

Monsieur le Principal présente les motifs et les sanctions pour les 90 procédures disciplinaires.

Bilan annuel des sanctions 2020-2021	Avertissement Blâme	Mesure de responsabilisation	Exclusion temporaire de la classe	Exclusion temporaire de l'établissement	Total 2020-2021	Total 2019-2020	Total 2018-2019
Violences verbales envers un élève			1	3	4	0	13
Violences physiques envers un élève	1	2	6	20	29	6	19
Violences verbales envers un adulte				1	1	2	10
Attitude irrespectueuse envers un adulte	1	3	3	11	18	10	14
Racket /vol/Recel			1		1	0	3
Dégradation de locaux et matériels		3			3	2	15
Harcèlement				1	1	0	1
Outrages/diffamations sur Internet			3		3	0	2
Introduction/consommation tabac			1	3	4	2	4
Atteinte à la sécurité <i>(incendie, intrusion, port d'armes)</i>			1	1	2	0	0
Non respect du règlement Intérieur	2	6	7	9	24	28	31
Total 2020-2021	4	14	23	49	90		
<i>Total 2019-2020</i>	<i>10</i>	<i>2</i>	<i>13</i>	<i>25</i>		<i>50</i>	
<i>Total 2018-2019</i>	<i>3</i>	<i>7</i>	<i>44</i>	<i>58</i>			<i>112</i>

Une mesure conservatoire a été prononcée dans 21 procédures disciplinaires.

Par ailleurs, le conseil de discipline a été réuni 15 fois.

Les sanctions prononcées par les membres du conseil de discipline vont du blâme à l'exclusion définitive de l'établissement et concernent majoritairement des élèves de 5^{ème}.

➤ *Règlement Général sur la Protection des Données.*

Comme cela a été présenté lors du conseil d'administration du 19 novembre 2020, le **Règlement Général sur la Protection des Données**, voté en 2016 et entré en application le 25 mai 2018, est la nouvelle réglementation européenne en matière de protection des données, directement applicable dans le droit français. La loi n° 2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles est venue compléter la loi de 1978 qui reste toujours en vigueur.

Conseil d'Administration n° 5 Lundi 5 juillet 2021 à 18 h 00

Le Règlement Général sur la Protection des Données s'applique pour tous les traitements de données à caractère personnel effectués dans le cadre des activités d'un responsable de traitement établi sur le territoire de l'Union européenne, que le traitement ait lieu ou non sur ce territoire.

Les données personnelles sont des **informations qui permettent d'identifier ou de reconnaître directement ou indirectement une personne physique**. Elles couvrent divers champs de la vie privée : il peut s'agir d'un nom, d'un pseudonyme, d'une adresse électronique ou physique, d'un numéro de carte de crédit ou de sécurité sociale, d'un historique de navigation web ou encore de données de géolocalisation.

Pour le Règlement Général sur la Protection des Données, on appelle « **traitement** », **toute opération ou tout ensemble d'opérations effectuées ou non à l'aide de procédés automatisés et appliquées à des données ou des ensembles de données à caractère personnel**, telles que : la collecte, l'enregistrement, l'organisation, la structuration, la conservation, l'adaptation ou la modification, l'extraction, la consultation, l'utilisation, la communication par transmission, la diffusion ou toute autre forme de mise à disposition, le rapprochement ou l'interconnexion, la limitation, l'effacement ou la destruction.

Cette première étape d'information des membres de la communauté éducative a été suivie par l'identification des traitements opérés dans le collège et à l'intégration des informations nécessaires dans le registre de traitement.

Le document qui vous a été adressé reprend tous ces éléments. C'est un premier travail qu'il conviendra d'ajuster selon l'observation des pratiques dans l'établissement et des remarques des membres de la communauté éducative.

Un représentant des parents d'élèves demande quelle est la nouveauté.

Le Principal répond que cela n'existait pas avant. Cette base permet de prévoir ce qu'on va faire, et combien de temps on garde les données.

Le Président soumet le registre ainsi renseigné, à l'avis des membres du conseil d'administration.

Pour : 20 voix

Abstention : 0 voix

Contre : 0 voix

Conseil d'Administration n° 5 Lundi 5 juillet 2021 à 18 h 00

II- Affaires pédagogiques et éducatives.

➤ Préparation de la rentrée 2021-2022.

✓ Effectifs et structure.

Monsieur le Principal présente le tableau d'évolution et de prévision des effectifs au 16 juin 2021. Des affectations sont encore possibles jusqu'à la rentrée de septembre.

Année scolaire	Nombre	Niveau 6 ^{ème}	Niveau 5 ^{ème}	Niveau 4 ^{ème}	Niveau 3 ^{ème}	Dont Dispositif ULIS	Total
2019 – 2020 (réalisation)	Elèves	163	155	137	128	13	583
	Divisions	6	6	5	5		22
2020 – 2021 (réalisation)	Elèves	168	155	147	120	12	601
	Divisions	6	6	6	5		23
2021 – 2022 (prévision)	Elèves	151	164	152	132	12	611
	Divisions	6	6	6	5		23
2021 – 2022 (au 16/06/2021)	Elèves	147	164	152	136	12	611
	Divisions	6	6	6	5		23

Le 1^{er} juillet, la D.S.D.E.N. a déjà affecté : 2 élèves pour le niveau 6^{ème} ; 6 élèves pour le niveau 5^{ème} ; 1 élève pour le niveau 4^{ème} et 6 élèves pour le niveau 3^{ème}.

Un représentant des enseignants précise que les classes seraient de 24,5 élèves en 6^{ème}, 27 élèves en 5^{ème}, 25 élèves en 4^{ème}, 27 élèves en 3^{ème}.

✓ Dotation en moyens Aed.

Pour assurer le service de vie scolaire, le collège a été doté selon les effectifs de 5,25 E.T.P. en assistant-e d'éducation pour la rentrée scolaire 2021-2022. Cette dotation est identique à celle de l'année qui se termine.

Les recrutements seront effectués selon les quotités suivantes :

- ✓ Trois postes à 100 %
- ✓ Un poste à 75 %
- ✓ Trois postes à 50 %

soit sept assistant-e-s d'éducation contre huit durant l'année scolaire 2020-2021.

Le Président du Conseil d'Administration demande aux membres de ce conseil, l'autorisation de procéder à ces recrutements de 5,25 E.T.P. d'assistant.e.s d'éducation, selon les quotités présentées, pour l'année scolaire 2021-2022.

Pour : 20 voix

Abstention : 0 voix

Contre : 0 voix

Conseil d'Administration n° 5 Lundi 5 juillet 2021 à 18 h 00

➤ *Listes de manuels scolaires.*

Monsieur le Principal annonce que le collège sera doté de crédits globalisés, mais pour le moment nous n'avons pas eu le montant de cette dotation. Après soustraction des droits de reprographie, il reste 4 953,59 € de crédits pour les manuels scolaires.

Madame la Gestionnaire présente la liste des manuels :

<u>6ème</u>			<u>4ème</u>		
Matière	Editeur / Année	Nb exemplaires	Matière	Editeur / Année	Nb exemplaires
Anglais	Magnard 2017	184	Anglais	Bordas 2016	140
H&G / EMC	Nathan / 2016	180	Espagnol	Hatier / 2016	135
Maths	Hachette / 2016	163	H&G / EMC	Nathan / 2016	145
SVT	Bordas / 2016	25	Maths	Hachette / 2016	155
			Phy / Chimie	Nathan / 2007	142
			SVT	Bordas / 2017	60
<u>5ème</u>			<u>3ème</u>		
Matière	Editeur / Année	Nb exemplaires	Matière	Editeur / Année	Nb exemplaires
Anglais	Magnard / 2018	164	Anglais	Bordas / 2016	150
Espagnol	Hatier / 2016	161	Espagnol	Hatier / 2017	124
H&G / EMC	Nathan / 2016	154	H&G / EMC	Nathan / 2016	169
Maths	Hachette / 2016	164	Maths	Hachette / 2016	139
Phy / Chimie	Belin / 2009	153	Phy / Chimie	Belin / 2008	114
SVT	Hatier / 2017	20			
<u>Allemand</u>			<u>Niveau</u>		<u>Nb. élèves 2021</u>
1ère année	Editeur / Année	Nb exemplaires	6 ème		160
1ère année	Didier / 2016	13	5 ème		177
2ème année	Didier / 2016	19	4 ème		171
3ème année	Didier / 2016	19	3 ème		150
4ème année	Didier / 2016	19			

Après consultation des équipes pédagogiques il n'est pas prévu de nouveaux manuels pour la prochaine rentrée scolaire. Néanmoins nos effectifs augmentent sur les niveaux 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}. Il faudra donc acheter des manuels supplémentaires pour ces niveaux.

Le Président du Conseil d'Administration soumet pour avis au vote des membres, les listes des manuels scolaires par niveau, pour l'année scolaire 2021-2022.

Pour : 20 voix

Abstention : 0 voix

Contre : 0 voix

Conseil d'Administration n° 5
Lundi 5 juillet 2021 à 18 h 00

III- Affaires financières

➤ *Fonds sociaux.*

Etant donné la crise sanitaire actuelle, Monsieur le Principal annonce qu'il a pris la décision de faire prendre en charge, à titre exceptionnel, le kit F.C.P.E. de fournitures scolaires 2021-2022, pour les élèves boursiers de cette année scolaire, via le Fonds Social Collégien, pour les familles qui le demandent.

Pour ce faire, les 119 familles concernées devaient simplement remplir et retourner auprès du service gestion le coupon joint au courrier les informant de cette prise en charge financière ainsi que remplir le bon de commande pour la F.C.P.E. 88 familles ont répondu favorablement à la prise en charge financière du kit via le Fonds Social Collégien.

Un échange préalable entre la gestionnaire et la F.C.P.E. a eu lieu et est complété par un partage des informations au fur et à mesure des commandes des familles.

Pour information, nous disposons actuellement de 9 307,28 € de crédit Fonds Social Collégien.

➤ *Contrats et conventions.*

✓ *Contrat suite au marché « COPIEUR ».*

A compter de la fin du mois de novembre l'un des deux copieurs situés en salle des professeurs devra être remplacé. Une consultation a donc été lancée avant les congés de février 2021.

Cinq prestataires ont répondu à la consultation. La prestation jugée économiquement la plus avantageuse est celle de Konica Minolta qui a une agence sur la Roche sur Yon.

Le copieur proposé est un copieur neuf équivalent à l'ancien en termes de rapidité et des différentes fonctionnalités. Les tarifs sont les suivants :

- Coût de la location trimestrielle : 304,47 €,
- Coût copie : 2,45 € les mille copies.
- Durée de l'engagement : 4 ans.

Monsieur le Principal demande aux membres du Conseil d'Administration l'autorisation de signer le contrat pour ce nouveau photocopieur.

Pour : 20 voix

Abstention : 0 voix

Contre : 0 voix

Conseil d'Administration n° 5
Lundi 5 juillet 2021 à 18 h 00

✓ *Convention avec l'I.M.E.*

Suite à la création d'une Unité d'Enseignement externalisée au sein du collège Soljenitsyne à la rentrée scolaire 2018-2019, une convention a été signée pour chaque année scolaire.

Afin de permettre l'utilisation de locaux à partir de la rentrée prochaine, une nouvelle convention est nécessaire. Celle-ci a pour objet de déterminer les conditions et les modalités de la mise à disposition à titre gratuit par le Département au profit de l'utilisateur, des locaux du collège Alexandre Soljenitsyne à AIZENAY, dans le cadre du projet de l'Unité d'Enseignement externalisée au sein du collège Soljenitsyne durant l'année scolaire 2021-2022. Les jeunes de l'I.M.E. sont en inclusion sociale et non scolaire, sur des actions hors temps scolaire.

Monsieur le Président demande aux membres du Conseil d'Administration l'autorisation de signer cette convention de mise à disposition de locaux pour l'année scolaire 2021-2022.

Pour : 20 voix

Abstention : 0 voix

Contre : 0 voix

➤ *Convention d'Occupation Précaire.*

Deux conventions d'occupation précaire (C.O.P.) sont accordées à Mme Nicoletta BONNEAU (logement n° 3) et à Madame Adeline MASSEAU (logement n° 5) pour la période du 01/09/2021 au 21/08/2022. Le loyer mensuel (637,15 euros) ainsi que les prestations accessoires sont à la charge des occupants. Les loyers sont des recettes supplémentaires pour l'établissement.

Le Président du Conseil d'Administration demande au Conseil d'Administration l'autorisation de signer les deux conventions d'occupation précaire.

Pour : 20 voix

Abstention : 0 voix

Contre : 0 voix

➤ *Concession de logement par Nécessité Absolue de Service.*

A compter de la rentrée prochaine l'établissement accueillera un nouveau Principal Adjoint. Il s'agit de Monsieur Samuel BUIL. Celui-ci a demandé à être logé par Nécessité Absolue de Service. La concession de logement prendra donc effet à compter du 1^{er} septembre 2021 jusqu'à la cessation des fonctions de Monsieur BUIL dans l'établissement.

Le Président du Conseil d'Administration demande au Conseil d'Administration l'autorisation de signer cette concession de logement par Nécessité Absolue de Service.

Pour : 20 voix

Abstention : 0 voix

Contre : 0 voix

Conseil d'Administration n° 5 Lundi 5 juillet 2021 à 18 h 00

➤ *Décision Budgétaire Modificative.*

Madame la Gestionnaire présente deux Décisions Budgétaires Modificatives au budget 2021, l'une pour information, l'autre pour vote :

- Décision Budgétaire Modificative pour information n°5 :

L'établissement a reçu une subvention de 1 233,78 € dans le cadre du Fonds Commun des Services d'Hébergement afin d'aider à la réparation de plusieurs matériels du service restauration.

- Décision Budgétaire Modificative pour vote n°6 :

Nous proposons de réaffecter des loyers des logements de fonction à hauteur de 5 097,20 € du service Activités Pédagogiques vers le service Administration et Logistique afin de pouvoir régler une partie des réparations de l'ascenseur qui a fait l'objet d'importantes dégradations. Le montant des réparations s'élève à un peu plus de 8 000 €. Une plainte contre X a été déposée auprès de la gendarmerie du Poiré Sur Vie et le Conseil Départemental a été averti afin d'étudier la possibilité de faire fonctionner leur assurance. L'assurance a refusé de prendre en charge le dossier. Une demande de subvention exceptionnelle a également été effectuée auprès du Département. Etant donné qu'il s'agit d'une dégradation liée à un défaut de surveillance, le Département ne donnera pas suite à notre demande. C'est donc à l'établissement de prendre en charge la réparation.

Nous proposons d'affecter les loyers et les charges locatives des deux logements en COP des mois de septembre 2021 à décembre 2021 soit 5 737 € à la viabilisation. En effet, nos consommations en gaz et électricité ont fortement augmenté par rapport à l'année dernière. De plus, le prix du gaz augmente de près de 10 % à compter du mois de juillet.

Monsieur le Président propose au vote des membres du Conseil d'Administration la Décision Budgétaire Modificative n° 6 sur l'exercice 2021.

Pour : 20 voix

Abstention : 0 voix

Contre : 0 voix

➤ *Tarifs :*

Lors de sa réunion du 16 avril 2021 la Commission Permanente du Conseil Départemental a adopté les tarifs de la restauration pour l'année scolaire 2021-2022. A noter que les tarifs sont identiques à ceux pratiqués cette année scolaire à savoir :

- 3,10 € pour un élève demi-pensionnaire ;
- 3,60 € pour un élève externe déjeunant occasionnellement au collège ;
- 2,60 € pour les agents du Département et les assistants d'éducation ;
- 3,60 € pour les agents d'Etat de catégorie C ;
- 5,00 € pour les enseignants, les personnels de direction, les agents d'Etat de catégorie A et B et les stagiaires d'Etat ;
- 8,10 € pour les personnels extérieurs au collège et les repas exceptionnels.

Concernant les remises d'ordres, elles portent uniquement sur le prix des denrées alimentaires soit 1,80 € par repas.

Conseil d'Administration n° 5 Lundi 5 juillet 2021 à 18 h 00

IV- Questions diverses

➤ *Posture Vigipirate.*

Le Principal informe les membres du conseil que le Premier Ministre a décidé de réévaluer la posture VIGIPIRATE sur le territoire national au niveau « **sécurité renforcée – risque attentat** » depuis le 19 juin 2021.

➤ *Service civique.*

Le Principal informe les membres du Conseil d'Administration, que le collège a renouvelé sa demande pour avoir la possibilité d'accueillir 2 personnes dans le cadre d'un service civique pour un projet qui tourne essentiellement autour de la citoyenneté et l'autre du développement durable :

Mission 1 : Collèges-Lycées : Accompagnement des projets d'éducation à la citoyenneté

Activités de la mission :

- accompagner les équipes éducatives dans la formalisation de projets à dimension partenariale (recherches de subventions, mise en place de convention),
- aider à la coordination entre les élèves, les enseignants et les intervenants extérieurs (associations, collectivités, services publics) tout au long du projet ou de l'action,
- accompagner des classes ou des groupes d'élèves lors de déplacements liés aux projets mis en place (visites d'institutions, de lieux de mémoire),
- s'impliquer dans le développement de médias dans le cadre scolaire (webradio, journaux d'établissement, blog) en mobilisant les élèves autour du professeur documentaliste.

Descriptif du projet :

Avant les vacances de la Toussaint : élaborer un diagnostic des besoins auprès des élèves et des personnels du collège en lien avec le Principal ; définir les actions à mettre en œuvre pour mobiliser les élèves dans le cadre de leur parcours citoyen.

Novembre et décembre : développer la coordination entre les différents acteurs du collège pour la mise en œuvre des activités au foyer des élèves ; accompagner les élèves dans les activités proposées, en les responsabilisant ; coordonner l'encadrement des plus jeunes élèves par les plus anciens.

Sur l'ensemble de l'année :

- Accompagner les professeurs durant la semaine de la démocratie scolaire,
- Participer aux actions mises en œuvre dans le cadre du projet d'établissement,
- Intervenir avec le professeur principal, en vie de classe, sur les problématiques relationnelles, les pressions morales et/ou physiques,
- Co-animer des interventions dans le cadre du Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté.

Conseil d'Administration n° 5
Lundi 5 juillet 2021 à 18 h 00

Mission 2 : Soutien aux actions et projets d'éducation au développement durable

Activités de la mission :

- aider à la coordination entre les élèves, les enseignants et les personnels techniques et de direction et les partenaires territoriaux,
- aider à organiser des sorties scolaires dans la nature.

Descriptif du projet :

- 1- En lien avec les personnels impliqués, rédiger un état des lieux des actions déjà menées autour du Développement durable,
- 2- Coordonner l'ensemble de ces actions afin de les fédérer autour d'un projet en démarche globale de Développement Durable.
- 3- Participer et développer les actions en cours sur la réduction des déchets en lien avec les partenaires extérieurs.
- 4- Évaluer les actions réalisées et proposer des actions pour l'année à venir.

Puis, Monsieur le Principal invite chaque membre du Conseil d'Administration à en parler dans son entourage afin de pouvoir obtenir au moins deux candidatures...

➤ **Prochaine réunion.**

Le Principal précise que la prochaine réunion du **Conseil d'Administration** sera programmée dans la semaine du 18 au 22 octobre 2021.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Président du Conseil d'Administration lève la séance à 18 h 50.

La Secrétaire de Séance
Madame DELISLE Magalie



Le Président de Séance
Monsieur ROBIN Franck

